

Communiqué de presse sur les résultats du deuxième trimestre de 2021

La Banque Scotia annonce les résultats de son deuxième trimestre

Sauf indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens et se fondent sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) de la Banque pour le trimestre clos le 30 avril 2021 et sur les notes connexes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). La version complète du rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2021, y compris les états financiers intermédiaires (non audités) pour la période close le 30 avril 2021, est disponible sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov. De plus, le rapport d'informations financières supplémentaires ainsi que le rapport aux actionnaires du deuxième trimestre de 2021 sont disponibles à la page Relations avec les investisseurs au www.banquescotia.com.

Faits saillants du deuxième trimestre – résultats présentés (comparaison avec T2 2020)

- Bénéfice net de 2 456 millions de dollars, comparativement à 1 324 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 1,88 \$, comparativement à 1,00 \$
- Rendement des capitaux propres de 14,8 %, comparativement à 7,9 %

Faits saillants du deuxième trimestre – résultats ajustés¹⁾ (comparaison avec T2 2020)

- Bénéfice net de 2 475 millions de dollars, comparativement à 1 371 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 1,90 \$, comparativement à 1,04 \$
- Rendement des capitaux propres de 14,9 %, comparativement à 8,2 %

TORONTO, 1^{er} juin 2021 - La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 456 millions de dollars pour son deuxième trimestre, comparativement à 1 324 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,88 \$, ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à celui de 1,00 \$ inscrit l'an dernier. Le rendement des capitaux propres s'est situé à 14,8 %, en hausse par rapport à celui de 7,9 % l'an dernier.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ a grimpé de 81 % pour se fixer à 2 475 millions de dollars et le bénéfice dilué ajusté par action s'est fixé à 1,90 \$, en hausse de 83 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est élevé à 14,9 %, contre 8,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous affichons une fois de plus de solides résultats trimestriels qui reflètent la vigueur de notre plateforme diversifiée ainsi que la robustesse de la reprise économique en cours dans les principaux marchés où nous menons nos activités », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « L'importance que nous accordons à l'excellence du service à la clientèle a été reconnue par l'étude menée en 2021 par J.D. Power sur la satisfaction à l'égard des services bancaires aux particuliers offerts au Canada, où nous nous sommes classés au deuxième rang parmi les grandes banques et où Tangerine trône en tête du classement des banques de taille moyenne offrant des services bancaires aux particuliers, et ce, pour une dixième année d'affilée. Notre adhésion forte aux principes d'ESG a également été reconnue par MSCI²⁾ qui, à la suite de son évaluation de notre performance en matière d'ESG, nous a attribué la note AAA, que seulement 2 % des banques partout dans le monde ont obtenue. Ce sont des réalisations dont nous sommes très fiers ».

Le Réseau canadien a réalisé un bénéfice de 931 millions de dollars. Les revenus tirés des frais ont fortement rebondi, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a reculé et l'augmentation des actifs et des dépôts a été solide.

La Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice de 378 millions de dollars qui est attribuable à la forte croissance des revenus, au levier d'exploitation positif pour un sixième trimestre d'affilée et aux ventes nettes élevées. Les ASG et les ASA ont progressé de 19 % et de 20 %, respectivement, par rapport à l'an dernier.

Les Services bancaires et marchés mondiaux ont affiché un bénéfice de 517 millions de dollars qui est attribuable au rendement solide et soutenu des activités liées aux marchés financiers, particulièrement en ce qui a trait aux titres de capitaux propres, à la bonne croissance des dépôts et à la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances. D'intéressantes occasions en services-conseils continueront de s'offrir à nous au cours du reste de l'exercice.

Les Opérations internationales ont généré un bénéfice de 429 millions de dollars, lequel affiche une hausse par rapport à celui du trimestre précédent grâce au redressement économique vigoureux qui s'opère dans tous les pays membres de l'Alliance du Pacifique.

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'étant établi à 12,3 %, cette dernière demeure très bien capitalisée et peut ainsi financer ses plans de croissance stratégiques.

¹⁾ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 2.

²⁾ L'emploi par la Banque Scotia de données provenant de MSCI ESG Research LLC ou de membres de son groupe (« MSCI ») et l'emploi de logos, de marques de commerce, de marques de service ou de noms d'indices de MSCI dans les présentes ne constituent pas une commandite, un endossement, une recommandation ou une promotion de la Banque Scotia par MSCI. Les services et les données de MSCI appartiennent à MSCI ou à ses prestataires d'informations, et ils sont fournis en l'état et sans garantie. Les noms et les logos de MSCI sont des marques de commerce ou des marques de service de celle-ci.

Résultats financiers

Résultats présentés	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>					
Revenus d'intérêts nets	4 176 \$	4 351 \$	4 417 \$	8 527 \$	8 809 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 560	3 721	3 539	7 281	7 288
Total des revenus	7 736	8 072	7 956	15 808	16 097
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	496	764	1 846	1 260	2 772
Charges autres que d'intérêts	4 042	4 208	4 363	8 250	8 781
Charge d'impôt sur le résultat	742	702	423	1 444	894
Bénéfice net	2 456 \$	2 398 \$	1 324 \$	4 854 \$	3 650 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	90	90	15	180	54
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 366 \$	2 308 \$	1 309 \$	4 674 \$	3 596 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	77	43	66	120	91
Actionnaires ordinaires	2 289 \$	2 265 \$	1 243 \$	4 554 \$	3 505 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)					
De base	1,89 \$	1,87 \$	1,03 \$	3,76 \$	2,89 \$
Dilué	1,88 \$	1,86 \$	1,00 \$	3,74 \$	2,84 \$

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que certaines mesures non conformes aux PCGR sont utiles pour évaluer la performance des activités courantes et qu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent communiqué de presse et elles sont définies dans la rubrique Mesures non conformes aux PCGR du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2021.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Le tableau suivant présente le rapprochement des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. Les ajustements résumés ci-dessous sont les mêmes que ceux décrits dans le rapport annuel 2020 de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR du rapport annuel 2020 de la Banque pour obtenir une description détaillée des ajustements. ***

Ajustement ayant une incidence sur la période considérée et les périodes antérieures :

- Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exception des logiciels.

Ajustements ayant une incidence sur les périodes antérieures seulement :

- Coûts liés aux acquisitions et aux cessions – Comprennent les coûts liés à l'intégration des activités acquises et le profit net ou la perte nette sur les cessions.
- Ajustements liés aux évaluations comptabilisés au premier trimestre de 2020 – Se rapportent à l'ajout d'un scénario dans le cadre de l'évaluation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, au changement de méthode d'évaluation de la juste valeur en ce qui concerne les dérivés de gré à gré non garantis et à la perte de valeur liée à un logiciel.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés

(non audité) (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
	30 avril 2021	31 janvier 2021	30 avril 2020	30 avril 2021	30 avril 2020
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	4 176 \$	4 351 \$	4 417 \$	8 527 \$	8 809 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 560	3 721	3 539	7 281	7 288
Total des revenus	7 736	8 072	7 956	15 808	16 097
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	496	764	1 846	1 260	2 772
Charges autres que d'intérêts	4 042	4 208	4 363	8 250	8 781
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 198	3 100	1 747	6 298	4 544
Charge d'impôt sur le résultat	742	702	423	1 444	894
Bénéfice net	2 456 \$	2 398 \$	1 324 \$	4 854 \$	3 650 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	90	90	15	180	54
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 366	2 308	1 309	4 674	3 596
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 289 \$	2 265 \$	1 243 \$	4 554 \$	3 505 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	1,88 \$	1,86 \$	1,00 \$	3,74 \$	2,84 \$
Ajustements					
Montants liés aux acquisitions					
Coûts d'intégration ¹⁾	- \$	- \$	41 \$	- \$	117 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exception des logiciels ¹⁾	26	28	27	54	54
	26	28	68	54	171
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances – ajout d'un scénario ²⁾	-	-	-	-	155
Ajustement de l'évaluation des dérivés ³⁾	-	-	-	-	116
(Profit net) perte nette sur les cessions ⁴⁾	-	-	-	-	(262)
Perte de valeur d'un actif logiciel ¹⁾	-	-	-	-	44
Ajustements (avant impôt)	26 \$	28 \$	68 \$	54 \$	224 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(7)	(8)	(21)	(15)	(159)
Ajustements (après impôt)	19 \$	20 \$	47 \$	39 \$	65 \$
Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	(7)	-	(55)
Ajustements (après impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales)	19 \$	20 \$	40 \$	39 \$	10 \$
Résultats ajustés					
Revenus d'intérêts nets	4 176 \$	4 351 \$	4 417 \$	8 527 \$	8 809 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 560	3 721	3 539	7 281	7 136
Total des revenus	7 736	8 072	7 956	15 808	15 945
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	496	764	1 846	1 260	2 617
Charges autres que d'intérêts	4 016	4 180	4 295	8 196	8 560
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 224	3 128	1 815	6 352	4 768
Charge d'impôt sur le résultat	749	710	444	1 459	1 053
Bénéfice net	2 475 \$	2 418 \$	1 371 \$	4 893 \$	3 715 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	90	90	22	180	109
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 385	2 328	1 349	4 713	3 606
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 308 \$	2 285 \$	1 283 \$	4 593 \$	3 515 \$
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)	1,90 \$	1,88 \$	1,04 \$	3,78 \$	2,87 \$

1) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

2) Comptabilisé dans la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

3) Comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts.

4) Comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts; les coûts liés aux cessions sont comptabilisés dans les charges autres que d'intérêts.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité¹⁾

<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2021					
Bénéfice net présenté	927 \$	507 \$	374 \$	517 \$	131 \$	2 456 \$
Total des ajustements (après impôt)	4	9	6	-	-	19
Bénéfice net ajusté	931 \$	516 \$	380 \$	517 \$	131 \$	2 475 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	931 \$	429 \$	378 \$	517 \$	130 \$	2 385 \$
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2021					
Bénéfice net présenté	911 \$	477 \$	421 \$	543 \$	46 \$	2 398 \$
Total des ajustements (après impôt)	4	9	7	-	-	20
Bénéfice net ajusté	915 \$	486 \$	428 \$	543 \$	46 \$	2 418 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	915 \$	398 \$	425 \$	543 \$	47 \$	2 328 \$
	Pour le trimestre clos le 30 avril 2020					
Bénéfice net présenté	477 \$	185 \$	304 \$	523 \$	(165) \$	1 324 \$
Total des ajustements (après impôt)	4	31	12	-	-	47
Bénéfice net ajusté	481 \$	216 \$	316 \$	523 \$	(165) \$	1 371 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	481 \$	197 \$	314 \$	523 \$	(166) \$	1 349 \$
	Pour le semestre clos le 30 avril 2021					
Bénéfice net présenté	1 838 \$	984 \$	795 \$	1 060 \$	177 \$	4 854 \$
Total des ajustements (après impôt)	8	18	13	-	-	39
Bénéfice net ajusté	1 846 \$	1 002 \$	808 \$	1 060 \$	177 \$	4 893 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 846 \$	827 \$	803 \$	1 060 \$	177 \$	4 713 \$
	Pour le semestre clos le 30 avril 2020					
Bénéfice net présenté	1 329 \$	767 \$	613 \$	895 \$	46 \$	3 650 \$
Total des ajustements (après impôt)	60	148	24	79	(246)	65
Bénéfice net ajusté	1 389 \$	915 \$	637 \$	974 \$	(200) \$	3 715 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 389 \$	812 \$	632 \$	974 \$	(201) \$	3 606 \$

1) Se reporter à la section Données par secteurs d'activité du Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2021.

Données par secteurs d'activité

Réseau canadien

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du deuxième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 927 millions de dollars, contre 477 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 931 millions de dollars, ce qui représente une progression de 450 millions de dollars, ou de 94 %. L'augmentation découle essentiellement de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancées en partie par le recul des revenus d'intérêts nets et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 16 millions de dollars, ou de 2 %. L'augmentation découle essentiellement de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la hausse des revenus autres que d'intérêts, contrebalancées en partie par le recul des revenus d'intérêts nets et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du premier semestre de 2021 et du premier semestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 509 millions de dollars, ou de 38 %, pour se chiffrer à 1 838 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 1 846 millions de dollars, ce qui représente une progression de 457 millions de dollars, ou de 33 %. L'augmentation découle essentiellement de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, de la hausse des revenus autres que d'intérêts et du repli des charges autres que d'intérêts, contrebalancés en partie par la diminution des revenus d'intérêts nets.

Opérations internationales

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du deuxième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 247 millions de dollars, ou de 143 %, pour se chiffrer à 420 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 232 millions de dollars, ou de 118 %, pour se chiffrer à 429 millions de dollars. L'augmentation s'explique par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et par le repli des charges autres que d'intérêts, atténués par la diminution des revenus et l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 31 millions de dollars, ou de 8 %. Cette hausse est attribuable en majeure partie à la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et à la baisse des charges autres que d'intérêts, contrebalancées partiellement par le recul des revenus et l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Comparaison du premier semestre de 2021 et du premier semestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 118 millions de dollars, ou de 17 %, pour se chiffrer à 809 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 15 millions de dollars, ou de 2 %, pour se chiffrer à 827 millions de dollars. L'augmentation est imputable en majeure partie à la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et au repli des charges autres que d'intérêts, annulés en partie par la baisse des revenus, l'augmentation de l'impôt sur le résultat, l'incidence des activités cédées et l'avantage conféré au cours de l'exercice précédent par l'harmonisation de la période de présentation des unités d'exploitation du Mexique avec celle de la Banque (l'« harmonisation de la période de présentation »), qui s'est traduite par un mois supplémentaire de résultats.

Performance financière en dollars ajustés et en dollars constants

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars ajustés et en dollars constants. L'analyse en dollars constants ne tient pas compte de l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR dans le Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2021). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du deuxième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 281 millions de dollars, ou de 203 %, pour se chiffrer à 420 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 165 % pour se chiffrer à 429 millions de dollars. L'augmentation s'explique par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et le repli des charges autres que d'intérêts, atténués par la diminution des revenus et l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 43 millions de dollars, ou de 12 %. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 43 millions de dollars, ou de 11 %. L'augmentation s'explique avant tout par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et le repli des charges autres que d'intérêts, atténués par la diminution des revenus et l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

Comparaison du premier semestre de 2021 et du premier semestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 190 millions de dollars, ou de 31 %, pour se chiffrer à 809 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 92 millions de dollars, ou de 12 %, pour se chiffrer à 827 millions de dollars. L'augmentation est imputable en majeure partie à la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et au repli des charges autres que d'intérêts, annulés en partie par la baisse des revenus, l'augmentation de l'impôt sur le résultat, l'incidence des activités cédées et l'harmonisation de la période de présentation effectuée au cours de l'exercice précédent.

Gestion de patrimoine mondiale

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du deuxième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 372 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 70 millions de dollars, ou de 23 %. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 21 % pour se chiffrer à 378 millions de dollars. L'accroissement s'explique essentiellement par la hausse des honoraires liés aux fonds communs de placement et des revenus tirés des commissions de courtage, laquelle a été contrée dans une certaine mesure par la hausse des charges liées aux volumes.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a reculé de 46 millions de dollars, ou de 11 %. Le bénéfice net a augmenté de 16 millions de dollars, ou de 5 %, compte non tenu de la hausse saisonnière des commissions de performance au cours du trimestre précédent, en raison de l'augmentation des revenus tirés de frais attribuable à la hausse des ventes nettes et à l'appréciation des marchés, annulée en partie par l'accroissement des charges liées aux volumes.

Comparaison du premier semestre de 2021 et du premier semestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 790 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 182 millions de dollars, ou de 30 %. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 27 % pour se chiffrer à 803 millions de dollars. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des honoraires liés aux fonds communs de placement, des revenus tirés des commissions de courtage et des commissions de performance, laquelle a été contrée dans une certaine mesure par la hausse des charges imputable à l'augmentation du volume.

Services bancaires et marchés mondiaux

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du deuxième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 6 millions de dollars, ou de 1 %, pour se chiffrer à 517 millions de dollars. La diminution est le résultat de la baisse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de l'incidence de la conversion des devises, neutralisées en partie par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2021

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 26 millions de dollars, ou de 5 %. La diminution est essentiellement le résultat de la baisse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts, de l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de l'incidence de la conversion des devises, neutralisées en partie par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du premier semestre de 2021 et du premier semestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 165 millions de dollars, ou de 18 %, pour se chiffrer à 1 060 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 86 millions de dollars, ou de 9 %. L'augmentation est le résultat de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancée partiellement par le recul des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts.

Autres

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du deuxième trimestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 130 millions de dollars, contre une perte nette de 166 millions de dollars. L'augmentation de 296 millions de dollars s'explique surtout par la baisse des charges autres que d'intérêts, qui comprenaient des charges au titre des activités liées aux métaux de 212 millions de dollars et des dépenses accrues engagées en lien avec la COVID-19 au cours de l'exercice précédent, ainsi que par la hausse de l'apport des activités de gestion de l'actif et du passif au cours de l'exercice courant.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 130 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 83 millions de dollars. L'augmentation est attribuable principalement à la baisse des charges autres que d'intérêts par suite de l'investissement dans le programme de fidélisation SCÈNE au cours du trimestre précédent et à la croissance des profits sur les titres de placement.

Comparaison du premier semestre de 2021 et du premier semestre de 2020

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 177 millions de dollars, contre 73 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 177 millions de dollars, contre une perte nette de 201 millions de dollars. L'augmentation de 378 millions de dollars s'explique avant tout par la baisse des charges autres que d'intérêts, qui comprenaient des charges au titre des activités liées aux métaux de 232 millions de dollars et des dépenses accrues engagées en lien avec la COVID-19 au cours de l'exercice précédent, ainsi que par la croissance des profits sur les titres de placement au cours de l'exercice courant.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du deuxième trimestre de 2020

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 496 millions de dollars, contre 1 846 millions de dollars, en baisse de 1 350 millions de dollars, ou de 73 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 86 points de base pour s'établir à 33 points de base.

La dotation au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 696 millions de dollars, contre une dotation de 976 millions de dollars, soit une baisse de 1 672 millions de dollars, dont une partie, soit 1 276 millions de dollars, se rapporte aux prêts aux particuliers et découle des perspectives plus favorables en matière de crédit et de macroéconomie dans toutes les régions où nous sommes présents, ainsi que de la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux, particulièrement dans les Opérations internationales. Les dotations au titre des prêts aux entreprises et des prêts aux sociétés ont diminué de 396 millions de dollars en raison essentiellement de la reprise partielle au cours du trimestre de dotations visant des entreprises du secteur de l'énergie qui avaient été inscrites l'an dernier, du fait que les conditions du marché se sont améliorées et que les perspectives macroéconomiques sont plus favorables.

La dotation au titre des prêts douteux s'est élevée à 1 192 millions de dollars, contre 870 millions de dollars, ce qui constitue une hausse de 322 millions de dollars, ou de 37 %, attribuable à l'augmentation des radiations de prêts aux particuliers compris dans le portefeuille des Opérations internationales du fait de la migration du crédit imputable à l'arrivée à échéance des reports de paiement, ce qui a été contrebalancé en partie par la baisse des dotations au titre des prêts aux entreprises et des prêts aux sociétés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a augmenté de 24 points de base pour s'établir à 80 points de base.

Comparaison du deuxième trimestre de 2021 et du premier trimestre de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 496 millions de dollars, contre 764 millions de dollars, en baisse de 268 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 16 points de base pour s'établir à 33 points de base.

La dotation au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 696 millions de dollars, contre une dotation de 2 millions de dollars, soit une baisse de 698 millions de dollars. Une tranche d'environ 200 millions de dollars de cette baisse découle de reprises sur les comptes de correction de valeur inscrits au cours de périodes antérieures, ce qui illustre les perspectives plus favorables en matière de crédit et de macroéconomie. Le reste de la diminution est attribuable à la migration du crédit, en grande partie vers la catégorie des prêts douteux au sein du portefeuille de prêts aux particuliers, principalement dans le secteur Opérations internationales.

La dotation au titre des prêts douteux s'est élevée à 1 192 millions de dollars, soit une hausse de 430 millions de dollars, ou de 56 %, qui s'explique en grande partie par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers des Opérations internationales du fait de la migration du crédit des prêts productifs imputable à l'arrivée à échéance des reports de paiement. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 80 points de base, en hausse de 31 points de base.

Comparaison du premier semestre de 2021 et du premier semestre de 2020

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 1 260 millions de dollars, contre 2 772 millions de dollars, en baisse de 1 512 millions de dollars. La dotation ajustée au compte de correction de valeur pour pertes sur créances présente une diminution de 1 357 millions de dollars, ou de 52 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 49 points de base pour s'établir à 41 points de base et le ratio ajusté a reculé de 44 points de base.

La dotation au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 694 millions de dollars, contre une dotation de 1 067 millions de dollars, soit une baisse de 1 761 millions de dollars. La dotation ajustée au titre des prêts productifs a diminué de 1 639 millions de dollars, dont une partie, soit 1 267 millions de dollars, est attribuable aux prêts aux particuliers en raison de la migration du crédit et des perspectives plus favorables en matière de crédit et de macroéconomie. Les dotations au titre des prêts aux entreprises et des prêts aux sociétés ont diminué de 372 millions de dollars en raison des perspectives macroéconomiques plus favorables, de la stabilité de la qualité du crédit et des reprises de dotations visant des entreprises du secteur de l'énergie par suite de l'amélioration des conditions du marché.

La dotation au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 1 954 millions de dollars, ce qui correspond à une hausse de 249 millions de dollars. La dotation ajustée au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a augmenté de 282 millions de dollars, ou de 17 %, à cause de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers des Opérations internationales du fait de la

migration du crédit imputable à l'arrivée à échéance des reports de paiement, ce qui a été contrebalancé en partie par la diminution des dotations au titre des prêts aux particuliers, des prêts aux entreprises et des prêts aux sociétés du Réseau canadien. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a augmenté de neuf points de base pour se fixer à 64 points de base, alors que le ratio ajusté a augmenté de 10 points de base.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 6 893 millions de dollars au 30 avril 2021. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 6 716 millions de dollars, en baisse de 874 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La baisse a découlé essentiellement de la diminution des dotations au titre des prêts productifs attribuable à la migration du crédit et aux radiations visant les prêts aux particuliers dans le secteur des Opérations internationales, aux perspectives macroéconomiques plus favorables et à l'incidence de la conversion des devises.

Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs a diminué pour s'établir à 4 778 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 5 596 millions de dollars au 31 janvier 2021. La baisse s'explique avant tout par la migration du crédit constatée pour les prêts aux particuliers du secteur des Opérations internationales, surtout au Pérou et en Colombie, les perspectives macroéconomiques plus favorables et l'incidence de la conversion des devises.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a diminué, passant de 1 994 millions de dollars au trimestre précédent à 1 938 millions de dollars, en raison essentiellement de l'incidence de la conversion des devises, étant donné que l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers dans le secteur des Opérations internationales a été atténuée par les radiations, surtout au Pérou et en Colombie, découlant de l'arrivée à échéance de reports de paiement.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux était de 5 116 millions de dollars au 30 avril 2021, ce qui représente une baisse par rapport au montant de 5 279 millions de dollars au dernier trimestre, attribuable principalement à l'incidence de la conversion des devises et à l'augmentation des radiations de prêts aux particuliers dans le secteur des Opérations internationales par suite de la migration du crédit découlant de l'arrivée à échéance de reports de paiement accordés au Pérou et en Colombie. Les prêts aux entreprises et aux sociétés classés comme étant douteux ont augmenté à cause essentiellement d'un prêt accordé à un client du secteur de l'immobilier et de la construction nouvellement classé parmi les prêts douteux. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 81 points de base au 30 avril 2021, ce qui représente une baisse de trois points de base.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 538 millions de dollars au 30 avril 2021, ce qui représente une baisse de 47 millions de dollars par rapport au 31 janvier 2021. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 375 millions de dollars au 30 avril 2021, ce qui représente une baisse de 124 millions de dollars par rapport au 31 janvier 2021, attribuable à l'incidence de la conversion des devises et aux radiations, surtout au Pérou et en Colombie. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 243 millions de dollars au 30 avril 2021, en hausse de 70 millions de dollars par rapport au 31 janvier 2021, ce qui est attribuable essentiellement à un prêt accordé à un client du secteur de l'immobilier et de la construction nouvellement classé parmi les prêts douteux. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 22 millions de dollars au 30 avril 2021, ce qui représente une baisse de 6 millions de dollars par rapport au 31 janvier 2021. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,50 % au 30 avril 2021, ce qui représente une baisse de deux points de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,52 %.

Ratios de fonds propres

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissait à 12,3 % au 30 avril 2021, ce qui correspond à une hausse d'environ 10 points de base par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout de la forte autogénération de capital et de la diminution du passif au titre des régimes de retraite et des régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite, lesquelles ont été contrebalancées en partie par la forte croissance des actifs pondérés en fonction des risques, par une inclusion moindre au titre du ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 découlant du recul des pertes sur créances attendues des phases 1 et 2 et par l'incidence de la conversion des devises attribuable à l'appréciation du dollar canadien. Au 30 avril 2021, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque bénéficiait dans une mesure de 14 points de base (31 janvier 2021 – 22 points de base; 31 octobre 2020 – 30 points de base) des ajustements transitoires du BSIF visant l'intégration partielle des augmentations des pertes sur créances attendues des phases 1 et 2 par rapport à leur niveau de référence d'avant la crise.

Le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres de la Banque sont identiques à ceux du trimestre précédent, soit de 13,6 % et de 15,7 %, respectivement, ce qui est attribuable principalement aux incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, lesquelles ont été annulées en majeure partie par le rachat d'actions privilégiées de 350 millions de dollars conformes aux exigences relatives aux FPUNV stipulées par les accords de Bâle III.

Au 30 avril 2021, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2020 à la rubrique Perspectives, ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux cotes de crédit qui nous sont attribuées; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraude ou d'autres activités criminelles auxquels la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale et les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique Gestion du risque du rapport annuel 2020 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2020 à la rubrique Perspectives, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques Perspectives sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Information à l'intention des actionnaires

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquiescer d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquiescer de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 1^{er} juin 2021, à 8 h (HAE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 4045996, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 8 h, HAE). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 1^{er} juin 2021 au 1^{er} juillet 2021, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 5111905, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Renseignements additionnels

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza – 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Télécopieur : 1-888-453-0330
Courriel : service@computershare.com

Coagent de transfert (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.
À l'attention de : Stock Transfer Department
Livraison le jour suivant : 462 South 4th Street, Louisville, KY 40202
Courrier ordinaire : P.O. Box 505005, Louisville, KY 40233-5005
Téléphone : 303-262-0600 or 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :

Banque Scotia
Scotia Plaza – 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-3672

Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

Information

Phil Smith

Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
(416) 863-2866

Sophia Saeed

Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
416-933-8869